

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

COLLEGES & LYCEES : Zola, A. France, Nermont, Ste Cécile, Paulsen

MATIN		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi		
	Les CARS DUNOIS	
Le Plessis	6 h 55	
Villarmoy	7 h 00	
Le Tronchet	7 h 05	
Anouillet	7 h 10	
Vilsard	7 h 14	
Mortiers	7 h 18	
Marboué abris bus mairie	7 h 30	
	CAR DUNOIS	CAR Commune
	Zola, A. France	Nermont, Ste Cécile Paulsen
Les Coudreaux		7 h 25
Marboué abris bus Mairie	7 h 30	7 h 30
Gare SNCF (Zola)	7 h 40	xxx
Halte routière Piscine	xxx	7 h 40
Anatole France	7 h 50	xxx

SOIR	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Soir	Les CARS DUNOIS
Anatole France	16 H 40
Marboué Mairie	16 H 50
	CAR Commune
	Anatole et Ecoles de Marboué
Marboué Mairie	16 h 50
Mortiers	17 H 00
Le petit Bois	17 H 05
Le Plessis	17 H 10
Le Tronchet	17 H 15
Mezelle (carrefour)	17 H 20
Anouillet	17 H 25
	CAR Commune
	Zola, Nermont, Ste Cécile, Paulsen
Halte routière Piscine	17 H 35
Gare SNCF (Zola)	17 H 43
Marboué abris bus Mairie	17 H 51
Les Coudreaux	17 H 56
Vilsard	18 H 04
Mortiers	18 H 08
Le Plessis	18 H 16
Villarmoy	18 H 21
Le Tronchet	18 H 28
Anouillet	18 H 32

MERCREDI	
Etablissements scolaires en demi journée	
MATIN	Les CARS DUNOIS
Le Plessis	6 h 50
Villarmoy	6 h 55
Le Tronchet	7 h 00
Anouillet	7 h 05
Vilsard	7 h 10
Mortiers	7 h 13
Marboué abris bus mairie	7 h 25
Gare SNCF (Zola)	7 h 36
Halte routière Piscine	7 h 42
Anatole France	7 h 50

MERCREDI	
Etablissements scolaires en demi journée	
MIDI	Les CARS DUNOIS
Anatole France	12 h 05
Halte routière Piscine	12 h 13
Gare SNCF (Zola)	12 h 19
Marboué abris bus mairie	12 h 29
Mortiers	12 h 34
Vilsard	12 h 38
Le Plessis	12 h 45
Villarmoy	12 h 50
Le Tronchet	12 h 55
Anouillet	13 h 00

Madame, Monsieur,

Voici les horaires des transports scolaires de la commune de Marboué.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier de quelques minutes.

Le trajet a été réalisé en fonction des inscriptions et transmis au Conseil Régional,

Aucune modification ne peut donc y être apportée.

Pour la sécurité, il est important de rappeler que les élèves doivent attendre le car sous l'abris bus ou à défaut sur le trottoir, mais en aucun cas empiéter sur la chaussée.

La carte Transport est obligatoire.

D'autre part, nous vous rappelons que le port de la ceinture est obligatoire.

Nous espérons que vous serez entièrement satisfait de ce service apporté par la municipalité et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.